



DEFI

GERSOIS

DANS CE NUMERO

P2

Compte-rendu de la CDR du 27 septembre 2019

P4

Les catégories d'âge

P5

Calendrier des courses running 2020 dans le Gers

P11

Le défi Gersois

P14

Les minimas qualificatifs aux championnats de France



Compte rendu de la réunion plénière, A.G. de la CDR du 27 septembre 2019

Début de la séance 19h10

Les présents :

Les organisations de : Leboulain, l'APE Auch JJ, Ordan Larroque, Avezan, Montréal, Aurimont, Oxygène32, Tracks Athlé, Simorre, Montestruc, Aubiet, Castin, Berdoues, APE Mirande, Astarac Fond Club, APE Lasseran, Barbotan, Barran, Jû-Belloc, Eauze, Montadet, Pavie et Pas de d'Artagnan.

Les excusés :

Les organisations de : Masseube, APE Nogaro, Aignan, APE Pessan, Le Houga, St Antoine et Marestaing

Les absents :

Les organisations de : Condom Running Loisir, St Clar, l'A.C. Auch, Pentecotavic, APE Mauvezin, Auradé, Lasseube Propre, Estang, Toujouse, Preignan, SA Condom, Duran, Mauvezin,

Pour le CDR :

Bernard Médiamole, président du CDA est excusé, ainsi que la secrétaire Jaqueline Bonneau. Les autres membres du bureau sont présents, Serge Nérière et Alain Ciccone.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Alain Ciccone président de la CDR accueille et remercie les participants à cette assemblée générale. Il remercie aussi celui qui nous accueille cette année encore M Salvator Potenza, dans cette salle à Leboulain et ce gratuitement.

BILAN MORAL

⇒ Quelques points plus ou moins important sont abordés par le président :

- Il est demandé aux organisateurs lors de l'établissement de leur bulletin d'inscription de solliciter les coureurs à donner leur date de naissance complète sous le format jj-mm-aa. Cela permet aux vérificateurs et certificateurs de retrouver plus facilement un athlète.
- Le président sensibilise aussi les organisateurs pour qu'ils soient très vigilants lors de la lecture du certificat médical. Notre expérience prouve qu'il y a de plus en plus de certificats "bricolés" plus par laxisme que pour tricher.
- Cette année dans le Gers quelques podiums scratch comportait des coureurs mineurs. Le président signale qu'aucun lot contenant de l'alcool ne peuvent leur être offert.
- Un article dans la presse locale a retenu l'attention du président : "la coureuse de trail disparue n'avait pas pris le départ". D'importants moyens de recherche (peloton de Gendarmerie de haute montagne) ont été mis en œuvre pour rechercher cette coureuse qui n'a jamais franchi le ligne d'arrivée, et pour cause puisqu'elle n'a jamais pris le départ, mais qui avait malgré tout retiré son dossard. Tout ça pour alerter les organisateurs, qui lors de leur briefing d'avant course doivent demander aux non partants et aux abandons de venir se signaler à la table des chronos.

⇒ Les nouveautés dans la réglementation : La présidente de la CRR (Commission Régionale Running) Mme Patricia Mournetas a "mâché" le travail au président de la CDR en lui indiquant les nouveautés pour l'année 2020.

- Tout d'abord de l'appellation CDCHS nous sommes passés à CDCR pour finir en CDR (Commission Départementale Running)
- Grosse modification dans les catégories : les masters débutent à 35ans et changent de catégorie tous les 5ans. Un tableau sera envoyé à tous les organisateurs. Le président tient à signaler que les volumes des récompenses restent à l'initiative de l'organisateur sauf si la course est support d'un championnat départemental ou régional ; ou là toutes les catégories devront être récompensées.
- En ce qui concerne les licences et les certificats médicaux, le manuel imprimé par la FFA, donné à tous les organisateurs, est clair sur le sujet. Le certificat médical doit dater de moins d'un an le jour de la course avec inscription de:
 - pratique du sport en compétition de l'athlétisme en compétition
 - de la course à pied en compétition
- Pour les licences FFA seules les licences compétitions, running et entreprise sont acceptées, pour les licences des autres fédérations une liste est dans le manuel de la réglementation page 11.
- Le dossard doit être visible devant en sa totalité. Certains coureurs se permettent de plier le dossard de façon à ne laisser apparaître que le numéro. Il est demandé aux organisateurs de faire figurer sur leur règlement ce point avec possibilité de disqualification du coureur qui ne le respecte pas. Les dossards sont souvent offert par le sponsor imprimé dessus et c'est le respecter que de fixer le dossard dans sa totalité et aussi respecter la réglementation.

⇒ Voici un point important : la constitution de votre dossier, Alain Ciccone a pris contact avec les services préfectoraux pour savoir si le protocole établi déjà depuis quelques années est reconduit ; et quelles sont les éventuelles nouvelles dispositions. En fait peu de changement, le président a créé un tableau qui remplace les documents : liste des routes empruntées et régimes de priorité.

Ce tableau a été validé par le service épreuves sportives.

Donc le protocole veut que le dossier complet doit parvenir à la CDR deux mois avant (3 pour les circuits empruntant 2 départements) à l'adresse du président. La commission statuera rapidement et donnera son avis. Le dossier sera acheminé aux autorités compétentes (Préfecture ou Mairie). Les deux mois sont un délai de rigueur, passé ce délai la CDR ne donnera pas d'avis. Pour la cotisation : elle reste inchangée à 15€ et comprend votre participation en tant que membre de droit et les frais liés à l'étude, analyse et transfert de votre dossier.

⇒ En cette année 2019, 44 manifestations et 69 distances sont proposées pour 43 jours, avec un week-end en juin 3 courses le vendredi le samedi et le dimanche. Hélas 5 courses ont dues être annulées soit par faute de logistique soit par manque de bénévoles soit par changement d'équipe organisatrice qui ne se sentaient pas prêtes pour créer une manifestation sereine et sécuritaire.

Pour mémoire en 2018, 39 manifestations étaient prévues pour 38 jours et seulement deux annulations.

BILAN FINANCIER

Serge Nerrière présente le bilan depuis la dernière assemblée générale. Les comptes sont approuvés à l'unanimité ; ils sont à votre disposition sur simple demande au trésorier.

ETABLISSEMENT du CALENDRIER 2020

Au moment de la rédaction de ce rapport encore deux à trois organisations réfléchissent soit à la date de leur course, soit aux distances qu'ils vont proposer aux coureurs.

PUBLICITE SPORTS32.FR

Philippe Fourment, créateur et gestionnaire du site SPORTS32 (<http://www.sports32.fr>), propose de mettre en ligne la publicité, article, affiche et flyer de tous les organisateurs qui le souhaiteraient et cela gratuitement.

ANIMATIONS

Le président convie Daniel Marin à proposer ses talents d'animateur aux organisateurs présents. Il leur parle aussi d'un site de pré-inscription en ligne, géré par ses soins, qui est gratuite pour l'organisateur et qui permet d'être plus serein le jour de la course pour gérer les inscriptions. Daniel leur parle aussi d'un projet de service de chronométrie qui pourrait leur être utile avec des coûts moindres que ceux que nous connaissons aujourd'hui.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 20h10

POT de l'AMITIE

La CDR reste à votre écoute pour tout problème.



Les catégories d'âge 2020

(valable jusqu'au 31 octobre 2020, ces catégories changeront le 1er novembre 2020)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1985 et avant
Seniors	SE	1986 à 1997
Espoirs	ES	1998 à 2000
Juniors	JU	2001 et 2002
Cadets	CA	2003 et 2004
Minimes	MI	2005 et 2006
Benjamins	BE	2007 et 2008
Poussins	PO	2009 et 2010
École d'Athlétisme	EA	2011 à 2013
Baby Athlé	BB	2014 et après

Détails des catégories Masters 2020

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1985 - 1981
	M1	1980 - 1976
	M2	1975 - 1971
	M3	1970 - 1966
	M4	1965 - 1961
	M5	1960 - 1956
	M6	1955 - 1951
	M7	1950 - 1946
	M8	1945 - 1941
	M9	1940 - 1936
	M10	1935 et avant



Samedi 18 janvier

MONTEGUT

Trail Féenambule

18h00

12 km + Enfants + Marche 8 km

Krystel PEZZARINI : 06.41.54.45.49

Mon temps :

Samedi 25 janvier

CONDOM

La Condom Race

16h30

12,7 km

Vincent ARGOIN : 06.74.76.36.34

Mon temps :

Dimanche 16 février

AVEZAN

11ème avezanaise

9h30

11 ou 21 km

Roger BRUNET : 06.76.34.27.91

Mon temps :

Dimanche 1er mars

BERDOUES

Tous au TAF

10h00

11 km ou 10 relais + Marche

Dimitri LAHITON : 06.88.41.88.16

Mon temps :

Dimanche 8 mars

LASSERAN

Laspetrail

9h30

5, 9 ou 14 km + Enfants

Laurence DAREES : 06.78.49.63.70

Mon temps :

Dimanche 29 mars

LE HOUGA

Lou Coursayre de l'Armagnac

9h30

8 ou 14 km + Enfants

Romain TRUCHAT : 06.89.89.11.29

Mon temps :

~~Dimanche 29 mars~~

~~PUJAUDRAN~~

~~Coquilla Trail~~

~~8h30~~

~~14 ou 30 km~~

~~Didier DELAGNES : 06.21.01.30.74~~

Mon temps :

Dimanche 5 avril

EAUZE

La foulée de Sarah

10h00

8 ou 14 km + Marche

Fabrice ALVES : 06.43.00.93.14

Mon temps :

Dimanche 5 avril

SIMORRE

Trail and More in Simorre

9h00

11, 18 ou 34 km

Florian ABADIE : 06.64.02.96.20

Mon temps :

Dimanche 12 avril

AUCH

Le souffle du Gers

9h50

10 ou 21,1 km + Marche 12,5 km

Bernard MEDIAMOLE : 06.11.51.93.14

Mon temps :

Dimanche 19 avril

LEBOULIN

La Balade des Clochers

9h30

6,5 ou 12 km

Salvator POTENZA : 05.62.65.65.84

Mon temps :

Dimanche 26 avril

BARRAN

Course du clocher - Challenge J-P BAQUÉ

9h30

12 km + Enfants + Marche

Gaston REY : 06.47.58.97.86

Mon temps :

Dimanche 3 mai

AURIMONT

16e Balade des Coteaux

9h30

8,5 ou 16 km + Enfants + Marche

Patricia MULÉ : 06.31.46.03.26

Mon temps :

Vendredi 8 mai

BARBOTAN

L'Ubyscapade

16h00

7 ou 11 km + Enfants + Marche

Rémy PAILLAUGUE : 06.76.22.50.10

Mon temps :

Dimanche 10 mai

PAVIE

10e Pavie Trail

9h30

11 ou 21 km

Simon DURAND : 06.86.35.94.41

Mon temps :

Dimanche 17 mai

PESSAN

La D'Foulée Pessannaise

9h30

9 ou 14 km + Enfants + Marche

Sylvain SCOURZIC : 06.03.96.38.17

Mon temps :

Jeudi 21 mai

NOGARO

Nogarun Course Nature

10h30

6,7 ou 11,3 km + Enfants + Marche

Maxime SERES : 06.42.74.11.20

Mon temps :

Dimanche 31 mai

MARESTAING

21e Course du Moulin des Templiers

9h00

6 ou 13 km

Nathalie SANVICENTE : 06.75.75.87.20

Mon temps :

Vendredi 5 juin

L'ISLE-JOURDAIN

Les Foul&es de l'Isle

19h00

5, 7,5 ou 10 km + Enfants

Didier DELAGNES : 06.21.01.30.74

Mon temps :

Dimanche 7 juin

MONTESTRUC

37e Foulées

9h30

12 km + Enfants + Marche

Serge NERRIERE : 06.31.72.68.02

Mon temps :

Dimanche 14 juin

SAINT-ANTOINE

Les Foulées de Saint-Antoine

9h30

4 ou 13 km

Pierre TARBOURIECH : 05.62.28.68.56

Mon temps :

Dimanche 14 juin

MAUVEZIN

L'Arrats Trail

7h00

10, 23 ou 42 km + Enfants + Marche

Lionel LABORDE : 06.81.67.34.77

Mon temps :

Dimanche 21 juin

MIRANDE

Ecnoda Trail

9h00

11 km + Enfants + Marche

Vincent ABADIE : 06.22.96.44.27

Mon temps :

Samedi 27 juin

AURADÉ

La Boucle Auradéenne

10h00

11 km

Alexandre POLIANI : 06.17.80.12.42

Mon temps :

Dimanche 28 juin

Condom

Trail du Domaine les Remparts

9h30

5 ou 13 km

Marcelin SILAS : 05.62.28.39.30

Mon temps :

Dimanche 18 juillet

AVEZAN

Trail de Loumagno

19h00

11 km + Marche

Roger BRUNET : 05.62.66.41.58

Mon temps :

Dimanche 26 juillet

MASSEUBE

Trail La Massylvaine

9h00

10 ou 15 km + Marche

Nathalie BIFFI : 06.40.35.99.55

Mon temps :

Vendredi 14 août

MONTREAL DU GERS

Course des 7 églises

19h00

36 km ou relais 3x12 km

Frédéric BEGUE : 06.12.39.29.92

Mon temps :

Samedi 15 août

MIRANDE

Les 10 km de Mirande

19h00

10 km + Enfants

Jessica WARG : 06.87.49.26.74

Mon temps :

Dimanche 23 août

ESTANG

La Hount Sante

9h30

6,5 ou 12,5 km

Coralie BONNEAU : 06.89.67.37.69

Mon temps :

Dimanche 6 septembre

TOUJOUSE

Le Trail Toujousain

9h30

11 km

Florent CRESUT : 06.72.95.01.02

Mon temps :

Dimanche 13 septembre

JU-BELLOC

16e course du Gamb'Adour

10h00

5 ou 11,3 km + Enfants + Marche

Paul LAFFITE : 06.10.77.25.39

Mon temps :

Samedi 19 septembre

AIGNAN

Saint-Mont Vignoble en course

15h00

8, 10 ou 18 km + Enfants

Matthieu DELMAS : 07.86.07.07.24

Mon temps :

Dimanche 27 septembre

CONDOM

12e Foulée Condomoise

9h30

5 ou 10,5 km + Enfants + Marche

Carole FRATUS : 06.80.53.42.97

Mon temps :

Dimanche 4 octobre

DURAN

Courir pour une Cause

9h30

5, 10 ou 17 km + Enfants

Nawal PINNA : 06.72.36.74.66

Mon temps :

Dimanche 11 octobre

MAUVEZIN

Ronde des Foies Gras

10h00

27 km ou duathlon en équipe

Michel PERUSIN : 06.83.93.57.03

Mon temps :

Dimanche 18 octobre

AUBIET

Le Pronenons-nous

10h00

12 km + Enfants + Marche

Franck PAREJA : 06.63.05.88.62

Mon temps :

Dimanche 25 octobre

AUCH

Le Trail des Mousquetaires

8h30

8, 13 ou 25 km (seul ou équipe) + Marche

Martine CASSAGNE : 06.84.72.00.54

Mon temps :

Dimanche 1 novembre

ORDAN-LARROQUE

Le Trail du Castel Saint-Louis

9h30

7 ou 12,5 km + Marche

Lionel LABORDE : 06.81.67.34.77

Mon temps :

Dimanche 8 novembre

MONTADET

Une foulée pour Corentin

9h30

10 km

Jean-Michel SAJAS : 06.71.63.78.20

Mon temps :

Samedi 14 novembre

SARRANT

Le Trail des Farfadets

20h00

13 ou 22 km + Marche

Lionel LABORDE : 06.81.67.34.77

Mon temps :

Samedi 21 novembre

CASTIN

Le trail des Feux Follets

18h00

13 km + Marche

castinteam@gmail.com

Mon temps :

Dimanche 27 décembre

AUCH

La corrida pédestre

15h30

8,4 km + enfants

Bernard MEDIAMOLE : 06.11.51.93.14

Mon temps :

En grisé les courses hors Défi Gersois



Le DEFI GERSOIS Version II

Règlement du 01 décembre 2019 applicable à partir du 01 janvier 2020

L'Association, loi 1901, «DEFI GERSOIS » au numéro préfectoral de W321006497 avec la collaboration éventuelle de partenaires privés, organise le « DEFI GERSOIS ». L'objet étant d'organiser le défi gersoïse qui se disputera sur une période calendaire courant du 1er janvier au 31 décembre. L'objectif du défi gersoïse est d'aider les organisateurs de courses à pied, à développer leurs épreuves en incitant les coureurs à y participer, d'élaborer un classement tout au long de l'année et de réaliser une remise des prix. - Siège social : n° 5, au village, 32450 Boulaur.

La liste des courses et distances retenues est consignée dans un document appelé ANNEXE et modifiée tous les ans.

Article 1 : Les organisateurs sélectionnent les épreuves participant au DEFI GERSOIS d'après le dossier d'inscription reçu et/ou le souhait de l'organisateur. Seules les courses en individuel seront prises en compte.

Article 2 : Les épreuves sont ouvertes à toutes les personnes licenciées ou non.

Article 3 : Le concurrent conservera sa catégorie initiale tout au long de l'année du 01 janvier au 31 décembre.

Article 4 : Le classement final du DEFI GERSOIS ne prendra en compte que les meilleurs résultats en terme d'attribution des points. Le nombre de courses entrant en compte est la moitié des courses retenues par le bureau. Exemple : 34 distances sont retenues ; les 17 meilleurs résultats seront retenus. S'il y a 35 courses l'arrondi se fera au supérieur puis divisé par deux soit 18 résultats. Chaque course effectuée en sus donnera droit à un bonus de 25 points.

Article 5 : Les courses sélectionnées sont citées dans « l'ANNEXE ». Cette annexe est remise à jour tous les ans suite au choix du DEFI GERSOIS.

Article 6 : Au terme de la saison sportive et des épreuves sélectionnées un classement final sera établi en tenant compte de tous les critères, les athlètes ayant le plus grand nombre de points seront déclarés vainqueurs. Une seule condition pour prétendre aux récompenses avoir participé à 9 courses pour les masculins et 7 pour les féminines et 3 pour les handisports.

Article 7 : Les vainqueurs du DEFI GERSOIS seront celles et ceux qui auront obtenu le plus grand nombre de points à l'issue de toutes les courses. En cas d'égalité, le vainqueur sera celle ou celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points avec le moins de courses effectuées. Si l'égalité persiste, le plus âgé l'emportera.

Article 8 : Les catégories d'âge récompensées sont, pour les féminines et les masculins: Cadet-cadettes - Juniors/Espoirs – Seniors/MO - Masters 1/2 –Masters 3/4 – Masters 5/6, Masters 7 et plus soit 7 catégories. Pour les handisports sera récompensé le premier (toutes catégories d'âges et d'handicap confondu).

Article 9 : Seront récompensés les 3 premiers au Scratch masculin et féminin et les premiers de chaque catégorie citée dans l'article 8. De plus un lot récompensera la plus belle course parmi les sélections. L'élection se fera tout au long de l'année par les organisateurs du DEFI GERSOIS avec un vote parmi les participants à la soirée remise des prix. Une seule condition pour prétendre aux récompenses avoir participé à 9 courses pour les masculins et 7 pour les féminines et 3 pour les handisports.

Article 10 : Chaque coureur ne peut participer qu'à UNE SEULE course durant la manifestation sportive ; sinon il ne sera comptabilisé sur aucune des distances proposées par l'organisateur.

Article 11 : La remise des récompenses aura lieu lors de la soirée de proclamation des résultats à une date qui sera communiquée par mail et/ou par courrier à chacun des athlètes classés, chaque organisation de course inscrite au DEFI GERSOIS et annoncée dans la presse locale. Un lot souvenir est offert par l'organisation du challenge pour tous les participants retenus. Quelques lots seront offerts par tirage au sort parmi les participants classés présents le jour de la remise des prix Les prix ne seront remis qu'aux athlètes présents.

Article 12 : Aussi un lot récompensera l'athlète qui aura totalisé le plus grand nombre de courses sélectionnées sur l'année, en cas d'équité se reporter à l'article 7 ; il ne fera pas partie des nommés dans l'article 9. Pourront être récompensés d'autres coureurs ou coureuses suivant les dotations de nos partenaires.

Article 13 : Le classement, différencié par sexe, pour les athlètes participant aux courses sélectionnées s'établit comme suit :
- Chaque coureur et coureuse sera doté à chaque compétition d'un nombre de points correspondant à son classement :



TROISEL



HÔTEL*** RESTAURANT SPA
continental

HÉRITAGE
par LAULHÈRE

Barème des courses

PLACE	POINTS
1	200
2	195
3	190
4	185
5	181
6	177
7	173
8	169
9	165
10	161
11	158
12	155
13	152
14	149
15	146
16	143
17	140
18	137
19	134
20	131
21	128
22	125
23	123
24	121
25	119

PLACE	POINTS
26	117
27	115
28	113
29	111
30	109
31	107
32	105
33	103
34	101
35	99
36	97
37	95
38	93
39	91
40	89
41	87
42	85
43	83
44	81
45	79
46	77
47	76
48	75
49	74
50	73

PLACE	POINTS
51	72
52	71
53	70
54	69
55	68
56	67
57	66
58	65
59	64
60	63
61	62
62	61
63	60
64	59
65	58
66	57
67	56
68	55
69	54
70	53
71	52
72	51
73	50
74	49
75	48

PLACE	POINTS
76	47
77	46
78	45
79	44
80	43
81	42
82	41
83	40
84	39
85	38
86	37
87	36
88	35
89	34
90	33
91	32
92	31
93	30
94	29
95	28
96	27
97	26
98	25
99	24
100	23
ETC	-1
PUIS	1

Article 14 : Tous les litiges liés au présent règlement seront soumis aux avis du bureau du DEFI GERSOIS qui tranchera. La décision sera sans appel. En cas de manquement ou de faute grave, tout coureur ou organisateur pourra être exclu du challenge.

Article 15 : Ce règlement et l'échelonnement des bonifications pourront être revus en fonction des observations des participants au terme de chaque challenge annuel.

Article 16 : Les organisateurs et participants reconnaissent avoir pris connaissance et accepter en ces termes et conditions le présent règlement. Tout concurrent accepte la publication du fichier des résultats du challenge et des photos prises lors des épreuves. Chacun dispose de la faculté d'accéder aux informations personnelles le concernant et d'en demander la rectification en cas de besoin. La simple participation d'un concurrent au challenge vaut acceptation de ce règlement.

Article 17 : Les résultats provisoires seront publiés sur le site www.sports32.fr au plus tôt après chaque épreuve.

Article 18 : Pour toute réclamation ou information concernant le déroulement du Défi Gersoïis, contactez : alain.ciccone@orange.fr



Les minimas qualificatifs 10 km 2020 *

CATEGORIE	HOMMES	FEMMES
Cadets	38'	47'
Juniors	37'	46'
Espoirs	35'	44'
Séniors	34'15	43'
Master 0	35'	44'
Master 1	36'30	47'
Master 2	37'	49'
Master 3	29'30	50'
Master 4	40'30	52'
Master 5	45'	53'
Master 6	47'	56'
Master 7	50'	60'
Master 8	53'	64'
Master 9	56'	67'
Master 10	60'	70'

Les minimas qualificatifs semi-marathon 2020 *

CATEGORIE	HOMMES	FEMMES
Juniors	1h21'	1h55'
Espoirs	1h17'	1h50'
Séniors	1h15'30	1h45'
Master 0	1h17'30	1h47'30
Master 1	1h20'30	1h50'
Master 2	1h22'30	1h52'30
Master 3	1h27'	1h55'
Master 4	1h32'	1h57'30
Master 5	1h40'	2h00'
Master 6	1h44'	2h05'
Master 7	1h50'	2h10'
Master 8	1h55'	2h15'
Master 9	2h00'	2h20'
Master 10	2h15'	2h30'

Minima marathon 2020 *

La qualification est obtenue pour tout titulaire d'une licence compétition ayant terminé un marathon à label FFA dans l'année des championnats ou au cours des 2 saisons précédant l'année du championnat.

Conditions complémentaires :

- Les marathons étrangers ne sont plus pris en compte,
- Les championnats de France eux-mêmes ne sont pas qualificatifs pour les championnats des années suivantes.

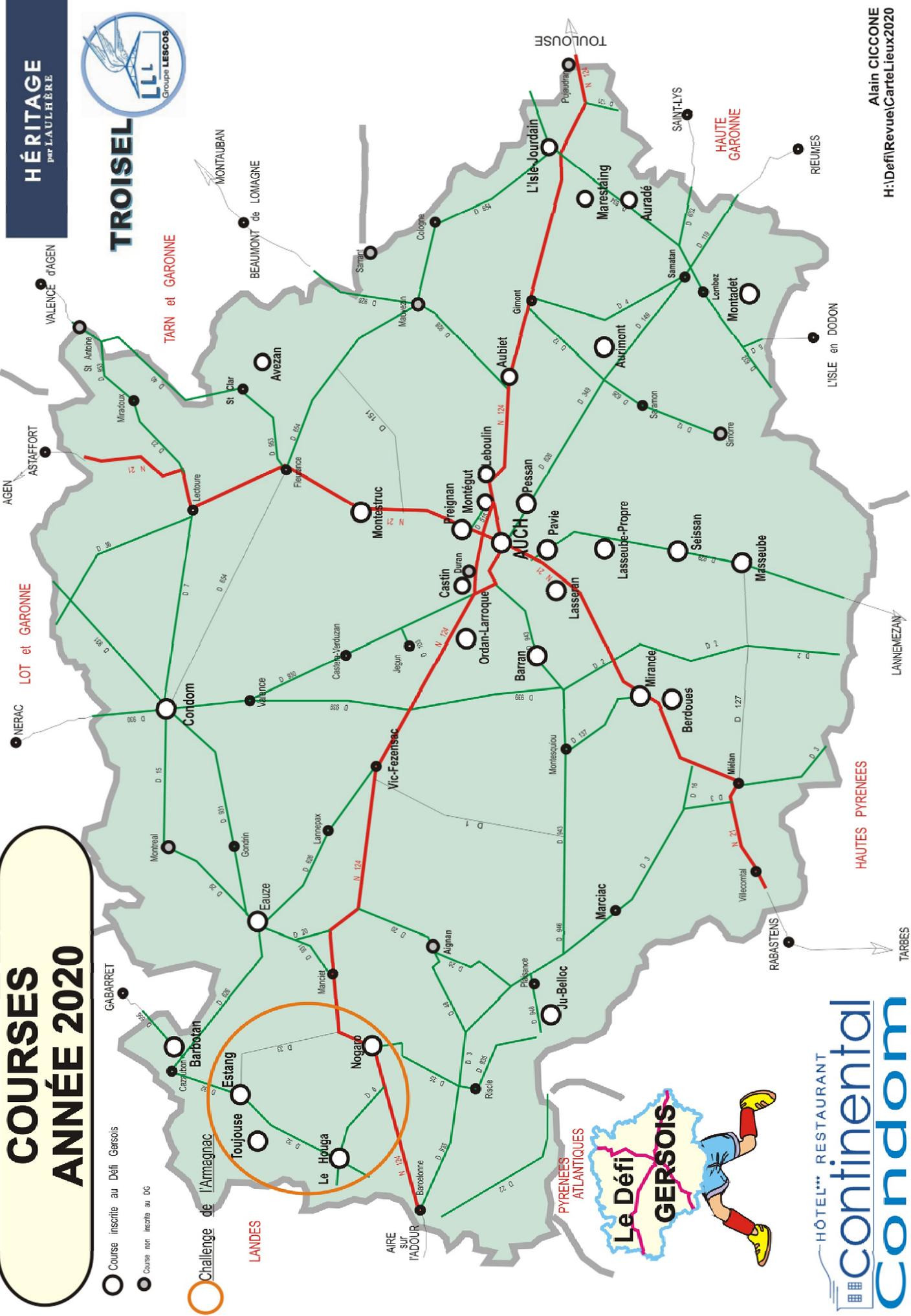
Les qualifications exceptionnelles (QE) restent possibles conformément aux informations générales du livret des règlements des compétitions.

COURSES ANNÉE 2020

- Course inscrite au Défi Gersois
- Course non inscrite au DG

○ Challenge de l'Armagnac

LANDES



HÔTEL... RESTAURANT
Continental
Condom

HÉRITAGE
 par LAULHÈRE

TROISEL



Alain CICCONE
 H:\Défi\Revue\CarteLieux2020

